

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 14 mars 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 14 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (133r, 134v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 14 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43082>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 mars 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Godin demande des nouvelles de l'affaire Séguin et Régnier. Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin : Godin décrit à Cantagrel les brevets derrière lesquels se retranchent désormais Corneau frères, et lui demande d'en obtenir la copie ; il lui envoie les conclusions de Corneau frères au sujet de la demande de Godin en nullité de leur certificat d'inscription. Godin informe Cantagrel qu'il a réalisé des perfectionnements à une cheminée qu'il veut maintenant faire breveter en France, en Belgique et en Angleterre ; il pense qu'il lui faudrait un magasin d'exposition à Paris rue de Rivoli ou sur les boulevards. Il prie Cantagrel de discuter avec les marchands chez qui il doit réaliser l'inventaire des marchandises Godin-Lemaire pour savoir s'ils ont connaissance d'une buse mobile de calorifère, information qui pourrait réduire à néant les prétentions de Corneau frères.

Notes La lettre est peut-être datée par erreur du 14 mars 1864 au lieu du 14 février 1864 : voir la lettre de François Cantagrel à Jean-Baptiste André Godin, 17 février 1864 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Séguin \(A.\) et Régnier](#)

Lieux cités

- [Angleterre \(Royaume-Uni\)](#)
- [Belgique](#)
- [France](#)
- [Rue de Rivoli, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 15/01/2024

Guise le 14 mars 1866

À Monsieur Cantagrel

Je n'entends plus parler de mon
affaire depuis on ne s'est rien dit sur
la suggestion pas? sous l'angle mon
dun nom qui ne me para pas d'importance
morte.

que cela n'est pas sans dire que
les fleurs en rose de subvention anglo-amé-
ricaine les bêtes

1° Demande le 8 février 1866 déclinée le 29 mars
suivant pour des perfectionnements dans
les poches et leur application nouvelle aux
susceptibles

2° d'un 1^{er} certificat d'addition à un brevet
demande le 29 février 1866 déclinée le 18 avril

3° d'un 2^e certificat demande le 30 mars
déclinée le 31 mai 1866

Je crois indispensable pour dire cette
affaire d'apporter ces trois points. car le
certificat d'addition en compensation
faisant suite à une si je le possible
devrait faire faire la loi immédiate et
ces trois brevets

Je vous envoie copie des parties principales
des nouvelles conclusions qu'ils viennent de
prendre au sujet de ma demande en nullité
afin de vous faire savoir l'état de cette
affaire

vous allez recevoir bien de nos jours les
 documents pour prouver à des inventeurs
 j'ai beaucoup travaillé mon système de
 chemin depuis votre voyage en et
 est arrivé à un degré de véritable perfection
 et constitue maintenant une affaire qui
 doit être brisée en France en Belgique
 et en Angleterre je fais en ce moment
 des plans et la description mais je vais
 en vérité quitte m'y faire un magasin
 disposition à Paris ou à Bristol ou
 sur les Bouches de la mer, il doit y avoir la une
 affaire sérieuse mais dont le succès dépend d'une
 exploitation bien faite dans les grandes villes
 en visitant les usines de Paris pour
 votre inventeur j'achète une petite
 petite busse mobile car si je trouvais
 une il ne resterait plus rien aux corvées
 pour leur permettre de s'en servir. Je
 crois avoir vu il y a bien 15 ans de
 petits journaux portatifs qui avaient
 de ces petites buses la

votre bien dévoué

Godefrid